

Un programme d'investissement ambitieux pour Médéa

L'installation du système Scada facilitera les interventions à distance sur le réseau, via la manipulation des organes, à partir d'un centre de commande localisé au niveau du service d'exploitation.

Comme cela s'est fait dans certaines wilayas, la Direction de distribution de l'électricité de Médéa s'apprête à se doter du système Scada, une technologie de commande à distance du réseau, dès la finalisation des cahiers des charges qui sont en cours d'élaboration par ses services. L'installation de ce système, explique-t-on, facilitera les interventions à distance sur le réseau, via la manipulation des organes, à partir d'un centre de commande localisé au niveau du service d'exploitation. "Ce qui permettra d'éviter les déplacements des équipes d'intervention et de réaliser des gains de temps pour réparer les pannes". L'annonce en a été faite à l'occasion de la tenue d'un point de presse organisé, dernièrement, au centre des loisirs scientifiques, par les responsables de la Direction de la distribution d'électricité de Médéa. Dans l'objectif de se mettre au diapason des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la direction de la distribution de Médéa a adopté le procédé de télé-relevé de l'index de consommation du client qui est fourni en temps réel. Pour plus d'efficacité et de proximité avec sa clientèle, ses services utilisent le procédé dit "3lemani" (informe-moi), consistant à envoyer des messages et des SMS aux abonnés pour leur rappeler leurs créances en énergie électrique. A la question relative à la protection des numéros de téléphone des clients, il a été assuré que l'opération est menée sous le sceau de la confidentialité des numéros et rencontre l'adhésion du public puisqu'il est recensé plus de 1 200 numéros de clients. Cependant, la direction traîne toujours un lourd passif de créances impayées qui obèrent grandement ses équilibres car le manque à gagner représente la couverture financière de plusieurs mois. Il est indiqué qu'au seul titre de l'exercice 2012, les créances détenues sur les clients et les pertes subies du fait des piratages de courant sont équivalents respectivement à 78,6 milliards de cts dont 15 % sur les APC, et à 523 millions de cts. Pour garantir un approvisionnement continu de la population en énergie électrique, les investissements réalisés au titre du programme d'urgence ont permis la réalisation de 85 transformateurs et d'un linéaire de 65 km pour une enveloppe financière de plus de 30 milliards de cts, soit un taux d'avancement de 98%.